

(157)

payé ch 01/03/25
67€
N° 5645298
Cahors, le 12 Février 2025

Aux Adhérents de la MCD de PUY L'EVEQUE

Objet : envoi coupons adhésions 2025

Chère Adhérente, Cher Adhérent,

En attendant de fixer la date de l'AG 2025 (mi mars) afin de former une nouvelle équipe suite à la démission du Président pour cause de retraite depuis 3 ans, vous trouverez ci-joint le coupon d'adhésion 2025.

En attendant de faire l'AG pour décider collectivement du montant de la cotisation et de la prise en charge des coups durs par la MCD, le montant de la cotisation reste à : **55 € par exploitation + 12 € pour le SR départemental**. Le tarif restant à charge à l'adhérent en cas de coups durs est de 7.80 € / H pour les 80 h premières heures, de 12.80 € de 80 à 140 h, 14.50 € de 140 à 320 h et 16.50 € au-delà de 320 h jusqu'à 500 h.

Merci d'envoyer le chèque de la cotisation d'un montant de 55 € + 12 € soit 67 € avant le 15 mars 2025 à la Trésorière cantonale : Valérie ROUSSILLE – 734 chemin de la Gineste – 46700 DURAVEL.

Au-delà de cette date, si vous avez besoin d'être remplacé en « maladie » ou « accident » ça vous coûtera 22.65 € au lieu de 7.80 €.

Comptant sur vous, et en attendant de vous recontacter pour une prochaine AG.

Je vous prie de croire, Chère adhérente, cher Adhérent, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La Directrice



Dominique HAGET

PS : Votre Président Serge COSTES à la retraite depuis fin 2022 ne peut plus être Président et la trésorière Valerie ROUSSILLE ne peut pas continuer à gérer la MCD toute seule. Il est important de continuer l'activité de votre MCD et d'avoir un bureau qui fonctionne pour valider les remplacement Coups Durs. Nous serons présents (responsable Service de Remplacement) si besoin, pour vous aider à mettre en place une nouvelle équipe.

Maison de l'Agriculture - 430 Avenue Jean Jaurès - 46 000 CAHORS -
sra46@agriculteurs.fr - Tél : 05.65.23.22.68